

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : peda.braine@helha.be
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS
Tél : +32 (0) 65 40 41 48 Fax : +32 (0) 65 40 41 52 Mail : peda.mons@helha.be
HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES
Tél : +32 (0) 71 35 29 34 Fax : +32 (0) 71 35 41 28 Mail : peda.gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 05 Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	PEIM1B05PP	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Julia CANETE SARMIENTO (julia.canete.sarmiento@helha.be) HELHa Campus Mons Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be) HELHa Gosselies Nicolas MULLIER (nicolas.mullier@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'école chrétienne se donne notamment comme mission de former les étudiants à la philosophie, à la citoyenneté et à la diversité culturelle. A travers le cours de philosophie, citoyenneté et histoire des religions, l'étudiant disposera des outils qui lui permettront de construire une pensée autonome et réflexive sur des questions de sens et de société.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 2 **Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité**
 - 2.1 Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle
- Compétence 4 **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover**
 - 4.1 Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle
- Compétence 5 **Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement**
 - 5.1 Entretenir une culture générale importante afin d'éveiller les élèves au monde
 - 5.2 S'approprier les contenus, concepts, notions, démarches et méthodes de chacun des champs disciplinaires et psychopédagogiques

Acquis d'apprentissage visés

- I. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir

des systèmes philosophiques et des religions.

II. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable de porter un regard ouvert et critique sur le sacré, le sens et les valeurs de la vie, y compris dans sa dimension sociale (démocratie et citoyenneté)

III. Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable d'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 30 h / 2 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 20 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEIM1B05PPA Philosophie, citoyenneté et histoire des religions 20

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).

Bachelier : instituteur primaire

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : peda.leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Philosophie, citoyenneté et histoire des religions			
Code	22_PEIM1B05PPA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Adrian SANCHEZ (sancheza@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'unité d'enseignement "Philosophie et histoire des religions" est dispensée par deux professeurs assurant chacun 15 heures des cours en présentiel ex-cathedra. Monsieur Soete assure la partie "Histoire de religions" et monsieur Sanchez la partie "Philosophie". Chaque partie intervient à part égale lors de l'évaluation finale.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'U.E., l'étudiant sera capable :

- De s'interroger sur les grandes problématiques humaines à partir des systèmes philosophiques et des religions.
- D'établir des liens entre les notions théoriques et sa vie professionnelle et personnelle.
- D'utiliser un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis

La partie relative à l'histoire des religions a pour but de faire découvrir ou d'approfondir les connaissances des étudiants à propos de l'histoire des grandes religions (religions monothéistes occidentales, religions orientales).

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Philosophie:

- Panorama des idées philosophiques (de l'Antiquité au XXe siècle).
- Modules thématiques (logique et argumentation, science et croyances, pratique(s) de la philosophie à l'école, éthique et enseignement, débat philosophique...).
- Acquisition d'un vocabulaire philosophique, technique, rigoureux et précis
- Lecture d'un ouvrage philosophique.

Histoire des religions

- Religions monothéistes : Judaïsme, Christianisme, Islam (origines, textes sacrés, croyances, rites, organisation).

Démarches d'apprentissage

- Cours en présentiel ex-cathedra

Dispositifs d'aide à la réussite

- Aide ponctuelle selon les demandes des étudiants.

Ouvrages de référence

- Ducat, Ph. & Montenot, J. (Dir.). (2001). Philosophie le manuel. Paris : Ellipses.
- Russ, J. (1996). Dictionnaire de Philosophie. Paris : Bordas.

- Le Strat, S., Huisman D. & Vergez A. (1996). Histoire des philosophes : Illustrée par les textes, Paris : Nathan.
- Besse, J- M., Boissiere A. (2004). Précis de philosophie. Paris: Repères Pratiques.
- Droit, R.-P. (2004). La Philosophie expliquée à ma fille. Paris: Seuil

Supports

Pour la partie philosophie :

- Syllabus et portefeuille de lecture.
- Utilisation d'une plateforme informatique à distance (campus virtuel).
- Des documents divers pourront être distribués au cours.
- Films et documentaires.

Pour la partie histoire des religion :

- Notes distribuées aux cours.

4. Modalités d'évaluation

Principe

Chaque partie du cours compte pour la moitié des points.

- Pour la partie "Philosophie" (50% de la côte finale): Examen écrit constitué de questions fermées portant sur la connaissance de la matière et d'une question ouverte de réflexion personnelle.
- Pour la partie "Histoire des religions" (50% de la côte finale) examen écrit sur la matière.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 20

Dispositions complémentaires

L'examen écrit en philosophie et citoy. se compose de deux parties :

- Première partie : questions fermées portant sur la connaissance de la matière théorique (50%).
- Deuxième partie : réflexion personnelle à l'aide du portfolio enrichi au fil de l'année (50%).

Les consignes, la grille et critères d'évaluation seront expliqués en au cours et repris sur un document déposé sur la plateforme Moodle. Ce document reprendra entre autres un échéancier et les explications pour la remise du travail.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).